



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chirurgiens-dentistes

Question écrite n° 15090

Texte de la question

M. Gérard Hamel attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les préoccupations des chirurgiens-dentistes de son département. En effet, ils déplorent que l'alignement de la valeur de la consultation des chirurgiens-dentistes sur celles des médecins généralistes soit sans cesse repoussée. Ils soulignent par ailleurs les efforts qu'ils consentent pour assurer la permanence des soins, et demandent notamment la régulation des appels par le 15, l'indemnisation forfaitaire pour l'astreinte, la majoration des actes les week-end et jours fériés. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer sa position en l'espèce, et ses intentions sur ces demandes.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Hamel](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15090

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 456

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)